



VILLE DE LAROCHE D'OLMES

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL EXTRAORDINAIRE

Séance du 18 Janvier 2012

L'an deux mille douze et le dix-huit janvier, à 18 heures, le Conseil Municipal extraordinaire, régulièrement convoqué, s'est réuni en nombre prescrit par la loi, à la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur POMA Christian, Maire.

PRESENTS

Mesdames : **Nadine FRANCONI, Dominique GRACIA, Michèle LASSERRE, Pierrette GARCIA**

et Messieurs : **Georges AUTHIE, Gérard ST PASTOU, Christian POMA, Bernard RUBIO, Laurent GRACIA, Jean-Michel VIVANCOS, Mateo RINALDI, Michel SANNAC, Jean-Claude GARCIA, SUTRA Jean-Charles arrivé à 18H30**

Secrétaire de séance : Dominique GRACIA

Absents : Jenny RONCALI, Francis FOURTALIN, Ali MERABET, Jean-Paul ARRICASTRES, Hélène ROLDAN, Erminie RUIZ.

Procurations : Mme Denise CLANET à M. Christian POMA
M. Jean-Michel MACCARIO à M. Mattéo RINALDI

➤ **Décision modificative budget Commune**

Le Maire informe le Conseil que l'exécution du budget Commune 2011 fait apparaitre des insuffisances de crédits sur les articles suivants :

- 4 613 € à prélever de l'article 60633 et à porter à l'article 668.
- 1 535 € à prélever de l'article 60633 et à porter à l'article 673.
- 17 146 € à prélever de l'article 6411 et à porter à l'article 657634. Cette opération permet d'effectuer des virements sur le budget cuisine centrale 2011.

P : 14 C : 1 A : 0

➤ **Décision modificative budget Cuisine centrale**

Le Maire informe le Conseil que l'exécution du budget cuisine centrale 2011 fait apparaitre des insuffisances de crédits sur les articles suivants :

- 17 146 € à rajouter à l'article 001.
- 17 146 € à rajouter à l'article 774.
- 17 146 € à rajouter à l'article 023.
- 17 146 € à rajouter à l'article 021.

P : 14 C : 1 A : 0

➤ **Financement de la 20^{ème} tranche d'assainissement**

Monsieur le Maire expose qu'il est nécessaire de souscrire un emprunt d'un montant de 438 611€ afin de financer en partie la réalisation de la 20ème tranche d'assainissement de la commune.

Cet emprunt sera couvert par les recettes issues des redevances d'assainissement.

Après avoir pris connaissance des offres des banques concurrentes et des conditions générales du prêt proposé par la Caisse des dépôts et consignations,

Le Conseil, ouï l'exposé de Monsieur le Maire,

A la majorité des membres présents,

- INVITE Monsieur le Maire à réaliser auprès de la Caisse des dépôts et consignations, un emprunt d'un montant de 438 611 € dont les caractéristiques sont les suivantes :
 - Prêt à taux fixe
 - Durée du prêt : 15 ans
 - Périodicité des échéances : annuelle
 - Taux d'intérêt annuel : 4,51 %
 - Amortissement : naturel
 - Commission d'intervention : 150 €

P : 14 C : 2 A : 0

➤ **Renouvellement de la composition de la commission de suivi du site « Ariège Déchets »**

Monsieur le Maire rappelle que le mandat des membres de la commission locale d'information et de surveillance (CLIS), créée pour le centre de tri de déchets industriels banals (DIB) et de transit de déchets industriels spéciaux (DIS) exploité par la SARL ARIEGE DECHETS sur la Commune de Laroque, est arrivé à expiration le 10 décembre 2011.

Monsieur le Maire expose que le Préfet invite le Conseil Municipal à désigner en son sein deux membres pour le représenter à l'occasion du renouvellement de cette commission.

Le Conseil, ouï l'exposé de Monsieur le Maire,

A la majorité des membres présents,

- DECIDE, pour le représenter au sein de la commission du site de la société Ariège Déchets, de désigner les membres suivants :
 - AUTHIE Georges
 - SAINT PASTOU Gérard

P : 16 C : 0 A : 0

Séance levée à 19h.

Le Maire,
Christian POMA

